

Baie-Comeau, le 19 février 2001

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Madame Ginette Giasson
575, rue St-Amable, 2^e étage
Québec QC G1R 6A6

Objet : *Projet de la Rivière Toulnostouc*

Madame,

Notre région a su bâtir au fil des ans un partenariat étroit avec Hydro-Québec et cette assise solide n'a pu se développer que sur la base de la confiance, de l'intégrité et du respect réciproque de deux partenaires. C'est donc, avec en toile de fond, ces différentes caractéristiques que s'inscrit notre appui au projet.

Notre entreprise (B-Sol ltée) qui œuvre sur la Côte-Nord depuis 1968 et qui possède des bureaux à Baie-Comeau et à Sept-Iles appuie en effet la réalisation, par Hydro-Québec, du projet de la rivière Toulnostouc.

Cet appui et il est important de le noter est le résultat d'un cheminement de plus d'un (1) an avec les représentants d'Hydro-Québec. Durant cette période, il nous a été permis de questionner de façon systématique le promoteur d'abord et avant tout sur la nécessité, d'un point de vue énergétique, de réaliser un tel projet pour le Québec et par la suite sur l'ensemble des impacts engendrés particulièrement au niveau environnemental.

Les échanges tenus avec Hydro-Québec aussi bien sur le bilan énergétique québécois que sur les mesures de mitigation adoptées pour en atténuer les impacts nous permettent de conclure en la pertinence et en la valeur de ce projet.

Comme vous le savez fort bien, la Côte-Nord comme toutes les régions ressources d'ailleurs souffrent depuis quelques années d'un profond malaise occasionné notamment par l'exode de nos jeunes, les rationalisations – centralisations vécues au sein de nos grandes entreprises et un entrepreneurship vieillissant et mal adapté aux défis de la nouvelle économie. Le projet de la rivière Tounustouc est donc, sans aucun doute, de nature à dynamiser notre économie régionale au moins temporairement.

Si nous reconnaissons l'impact positif d'un tel projet sur le plan économique ; il n'en demeure pas moins et il est d'une extrême importance de le rappeler qu'aucune entreprise de notre milieu et/ou organisme voué au développement économique ne saurait ni ne pourrait appuyer un projet qui impacterait négativement et de façon irréversible notre environnement.

Ayant obtenu cette assurance essentielle quant à la sauvegarde et à la protection de notre environnement et compte tenu que ce projet est indispensable non seulement pour le Québec mais également pour notre région, notre entreprise appuie sans réserve le projet de la rivière Tounustouc.

Nous vous remercions, Madame, du temps consacré à prendre connaissance de cette correspondance et vous prions de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

B-SOL LTÉE

PF/dr

Patrick Ferrero, ing.
Président directeur général